



Formulaire de demande de certificat d'autorisation

Déplacement de bâtiment

1. Renseignements sur l'identité du demandeur			
Nom de l'entreprise (le cas échéant) :			
Nom de famille (lettres moulées) :		Prénom (lettres moulées) :	
Adresse (numéro, rue, bureau) :			
Ville :		Province :	Code postal :
Téléphone :	Poste :	Courriel :	

***N.B. Le requérant est la seule personne-ressource qui recevra les communications liées à la demande.**

2. Renseignements sur l'identité du propriétaire de l'immeuble (si différent du requérant)			
Nom de l'entreprise (le cas échéant) :			
Nom de famille (lettres moulées) :		Prénom (lettres moulées) :	
Adresse (numéro, rue, bureau) :			
Ville :		Province :	
Téléphone :	Poste :	Courriel :	

3. Renseignements sur l'identité de l'entrepreneur (si différent du requérant)			
Nom de l'entreprise (le cas échéant) :	N° RBQ :	N° NEQ :	
Nom de famille (lettres moulées) :		Prénom (lettres moulées) :	
Adresse (numéro, rue, bureau) :			
Ville :		Province :	
Téléphone :	Poste :	Courriel :	

4. Localisation des travaux	
Adresse :	
Numéro de lot (X XXX XXX) :	Numéro de matricule (XXXX-XX-XXXX) :

5. Renseignements relatifs à la demande			
Usage principal actuel :	☐ Résidentiel	☐ Commercial	☐ Industrie
	☐ Institutionnel	☐ Agricole	☐ Mixte
Usage principal projeté :	☐ Résidentiel	☐ Commercial	☐ Industriel
	☐ Institutionnel	☐ Agricole	☐ Mixte
Date prévue de début des travaux (aaaa-mm-jj) :			
Date prévue de fin des travaux (aaaa-mm-jj) :			
Coût prévu des travaux (avant les taxes et excluant le coût du terrain) :			
Description détaillée des travaux et du bâtiment à être déplacé (incluant la méthode de déplacement) :			

6. Documents et renseignements joints à la demande
☐ Un plan à l'échelle localisant les travaux visés sur le terrain ou dans le bâtiment.
☐ Des photos de toutes les façades du bâtiment.
☐ Une copie de la police d'assurance en vigueur couvrant tout dommage aux biens de la Municipalité et couvrant la Municipalité en cas de recours contre elle découlant de tout dommage à un bien ou de toute blessure à une personne, résultant du déplacement.
☐ Une copie de toute autorisation requise par tout service public et parapublic et des conditions auxquelles le transport doit être effectué.
☐ Une copie du permis de construction et les renseignements et documents afférents si la relocalisation se fait sur le territoire de la municipalité.
☐ L'itinéraire, l'emplacement actuel et projeté, la date prévue du déplacement et le temps nécessaire pour le transport.
☐ Pour tout bâtiment assujéti au <i>Règlement relatif à la démolition d'immeubles</i> en vigueur, les documents et renseignements requis pour la démolition d'un tel bâtiment.
* Il incombe au propriétaire du bâtiment d'obtenir toutes les autorisations gouvernementales requises aux diverses interventions qu'implique le déplacement d'un bâtiment (ex. services d'Hydro-Québec, capacité des diverses infrastructures routières, etc.).
** Vous devez soumettre les plans et documents requis en format PDF, ainsi qu'en copie papier.

7. Conditions de délivrance
Certaines conditions additionnelles à l'émission du certificat d'autorisation
Selon la nature des travaux réalisés et leur localisation, le projet peut être assujéti au <i>Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)</i> en vigueur. Une demande de PIIA doit alors être déposée au fonctionnaire désigné et doit être conforme aux objectifs et aux critères prévus dans ce même règlement. Une demande de PIIA requiert l'approbation du Conseil municipal. Le certificat d'autorisation ne peut alors être délivré qu'après l'approbation de la demande de PIIA par le Conseil municipal.

- Selon l'immeuble visé, les travaux de déplacement peuvent être assujettis au *Règlement relatif à la démolition d'immeuble* en vigueur. Une demande de démolition assujettie au *Règlement relatif à la démolition d'immeuble* en vigueur est soumise à une procédure particulière et doit respecter l'ensemble des dispositions qui y sont édictées.

8. Signature

Le requérant d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation, s'il n'est pas propriétaire de l'immeuble visé par ce permis ou certificat, est responsable d'obtenir toute autorisation nécessaire auprès du propriétaire de l'immeuble ou de tout titulaire d'un droit réel dans celui-ci, préalablement à l'exécution des travaux projetés.

Le requérant soussigné certifie que les données contenues dans la présente demande et dans les documents qui y sont joints sont vraies, exactes et complètes.

La délivrance d'un permis ou certificat, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administratif et ne doivent pas être interprétées comme constituant une garantie de la qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions des règlements d'urbanisme doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.

Signature du requérant :

Date (aaaa-mm-jj) :

Veuillez nous faire parvenir votre demande de permis au bureau municipal au 65, rue Lessard ou par courriel à urbanisme@matha.ca. Au besoin, contactez-nous au 450-886-3867.